



Réunion du Conseil municipal Vendredi 5 juin 2026 à 19 h 00 (mairie provisoire)

ORDRE du JOUR

Par le décret ministériel n° 2026-301 du 21 avril 2026, les conseils municipaux sont convoqués en **réunion exceptionnelle le vendredi 5 juin 2026 à 19 heures** en vue de la désignation des délégués et suppléants appelés à composer le collège électoral chargé de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.